

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 56 (1915), p. 221-224

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1915__56__221_0

© Société de statistique de Paris, 1915, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

BIBLIOGRAPHIE

Tables for statisticians and biometricians, par Karl PEARSON;
F. R. S. Galton Professor University of London (1).

Les tables de M. Pearson étaient attendues depuis longtemps, mais il ne faut pas regretter le retard de leur apparition dû à des causes diverses et surtout au travail considérable qu'elles ont nécessité; l'auteur les a placées sous l'autorité de Lord Kelvin et de Laplace en rappelant deux phrases célèbres de ces savants :

« *When you can measure what you are speaking about and express it in numbers,*

(1) Cambridge University Press. London. 9/ net.

you know something about it, but when you cannot measure it, when you cannot express it in numbers, your knowledge is of a meagre and unsatisfactory kind. » (Lord KELVIN.)

« *La théorie des probabilités n'est au fond que le bon sens réduit au calcul; elle fait apprécier avec exactitude ce que les esprits justes sentent par une sorte d'instinct, sans qu'ils puissent souvent s'en rendre compte.* » (LAPLACE.)

Ce livre comprend une préface dans laquelle l'auteur indique les difficultés qu'il a dû surmonter et remercie ses collaborateurs, puis une introduction pour l'usage des tables, et enfin les tables proprement dites au nombre de 55.

L'introduction constitue un guide précieux extrêmement pratique donnant l'usage de chaque table avec une application numérique à un problème pratique pouvant se rencontrer en statistique ou en biométrie; on doit complimenter l'auteur du soin qu'il a pris à cette rédaction très difficile et du choix des exemples.

On peut grouper comme suit les tables insérées dans le volume :

TABLES I à IV.	Courbe $y = e^{-x^2}$
TABLES V à XXV.	Erreurs moyennes, probables, échelles de corrélations.
TABLE XXVI.	Courbe de fréquence spéciale.
TABLES XXVII et XXVIII. . .	Puissances et sommes de puissances (jusqu'à la septième) des nombres de 1 à 100.
TABLES XXIX et XXX. . . .	Fonctions tetrachoriques.
TABLE XXXI.	Logarithmes de la fonction gamma.
TABLES XXXII à XXXVI. . .	Diagrammes divers.
TABLES XXXVII à XLVIII. .	Probabilités des erreurs. Courbes de fréquence de types divers.
TABLE XLIX.	Logarithme de la fonction factorielle de 1 à 1.000.
TABLES L à LII.	Fonctions de Poisson.
TABLE LIII.	Transformation des angles.
TABLE LIV.	Valeur de l'intégrale $G(r, \nu)$.
TABLE LV.	Constantes diverses d'un usage fréquent.

On voit par ce rapide exposé toute l'importance de l'ouvrage et les services que peuvent rendre ces tables de calculs tout faits; M. Pearson a droit à la reconnaissance de tous les statisticiens pour avoir mené à bien une tâche extrêmement ardue et les membres de la Société de Statistique de Paris tiennent à honneur de s'associer aux collègues de M. Pearson pour lui adresser de vives félicitations et des remerciements chaleureux.

A. BARRIOL.

VI

AVIS DE MISE EN VENTE DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE A L'OCCASION DE SON CINQUANTAIRE

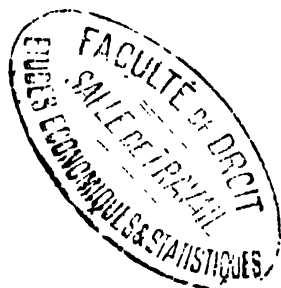
Nous rappelons que la Société a publié, à l'occasion de son Cinquantaire et de la réunion de la XII^e session de l'Institut international de Statistique, un ouvrage intitulé :

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE — NOTES SUR PARIS

Cet ouvrage, dont il a été rendu compte dans le Journal de la Société (numéro d'août 1909, page 281), a été adressé par la poste le 2 août à tous les membres de la Société.

Il est mis en vente, au prix de 5 francs, à la LIBRAIRIE BERGER-LEVRAULT, 5-7, rue des Beaux-Arts, à Paris.

Le numéro exceptionnel du Journal (août 1909), consacré presque entièrement au compte rendu du Cinquantaire de la Société et composé de 156 pages, est également mis en vente à la même librairie, au prix de 3 francs l'exemplaire.



VII

AVIS RELATIF

AU

PRIX ADOLPHE COSTE

NOTE EXPLICATIVE

M. Adolphe Coste, ancien président de la Société en 1893, a fait un legs à la Société de Statistique de Paris en exprimant le désir que les arrérages fussent consacrés, dans la mesure du possible, à la publication périodique d'une évaluation détaillée de la fortune publique et privée de la France.

Afin d'honorer la mémoire du regretté président, le Conseil d'administration de la Société a décidé de donner en 1915 un prix consistant en une somme de 500 francs et une médaille.

Ce prix serait attribué à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet se rattachant à l'Évaluation de la fortune publique et privée de la France, tant en capital qu'en revenu, ou susceptible d'apporter à cette évaluation une contribution utile, même partielle et limitée.

Pour être admis à présenter un travail, il n'est pas nécessaire de faire partie de la Société. Les membres élus de la Société faisant partie du Conseil de 1915 sont seuls exclus du concours.

Les mémoires devront être adressés, avant le 31 décembre 1915, à M. BARRIOL, secrétaire général de la Société, 88, rue Saint-Lazare, à Paris (IX^e).

Ils devront lui parvenir sous pli cacheté, ne portant d'autre indication *extérieure* que l'adresse du destinataire, et lui être remis directement, auquel cas il sera délivré un reçu, ou transmis par la poste comme envoi recommandé.

Le pli cacheté devra renfermer :

1^o Le mémoire *non signé*, mais portant une *devise* ;

2^o Une enveloppe cachetée, portant, d'une manière visible, la même *devise* que le mémoire et renfermant un avis d'envoi, signé du nom du concurrent et indiquant son adresse complète.

Les mémoires devront être écrits en langue française, à la machine à écrire, en double exemplaire et sur recto ; ils resteront la propriété de la Société, qui se réserve expressément le droit de les publier en tout ou en partie.

VIII
AVIS RELATIF AU CONCOURS
POUR LE
PRIX ÉMILE MERCET
—
CONCOURS DE 1913-1915
—

Note explicative

M. Émile MERCET, ancien président de la Société, président du Conseil d'administration du Comptoir national d'Escompte de Paris, décédé le 18 juillet 1908, a légué à la Société de Statistique de Paris une somme destinée à fonder un prix triennal qui devra être attribué au meilleur mémoire sur une question mise au concours.

Ce prix consiste en une médaille d'or de 300 francs et une somme de 500 francs en espèces.

Le Conseil d'administration de la Société a décidé de mettre au concours la question suivante :

**Étude sur les variations comparées, depuis 1850,
du loyer des capitaux placés
soit en rentes et obligations, soit en escompte, pensions, reports
et prêts sur titres.**

*Rechercher notamment sous l'influence de quelles causes se sont produites ces variations soit en France,
soit à l'étranger.*

Pour être admis à concourir, il n'est pas nécessaire de faire partie de la Société. Les membres de la Société qui feront partie du Conseil en 1915 sont seuls exclus du concours.

Les mémoires des concurrents devront être adressés, avant le 30 juin 1915, à M. BARRIOL, secrétaire général de la Société, 88, rue Saint-Lazare, à Paris (IX^e).

Ils devront être sous pli cacheté, ne portant d'autre indication *extérieure* que l'adresse du destinataire; ils seront soit remis directement, auquel cas il sera délivré un reçu, soit transmis par la poste comme envoi recommandé.

Le pli cacheté devra renfermer :

1^o Le mémoire *non signé*, mais portant une *devise*;

2^o Une enveloppe cachetée, portant, d'une manière visible, la même *devise* que le mémoire et renfermant un avis d'envoi, signé du nom du concurrent et indiquant son adresse complète.

Les mémoires devront être écrits en langue française, très lisiblement sur recto, et, si possible, à la machine à écrire et en double exemplaire; ils resteront la propriété de la Société qui se réserve expressément le droit de les publier en tout ou en partie.

IX

Erratum au numéro d'avril 1915.

Page 140, ligne 20:

Au lieu de : notre collègue M. Le Vasseur, lire : M. Dubois, notre futur collègue.

Le Gérant : R. STEINHEIL
